ACTUARIS S.A.S
"Le Valvert"
46 bis chemin du Vieux Moulin
69160 TASSIN
FRANCE

The Global Compact Office
United Nations
Room S-1881
New York, N.Y. 10017
USA

Objet : Communication sur le progrès 2018

Madame, Monsieur,

Depuis 2004, nous nous attachons à défendre et promouvoir les dix principes fondamentaux du Global Compact des Nations Unies avec l'aide et la participation de nos salariés. Nous sommes fiers pour notre quatorzième année d'adhésion de la poursuite de nos efforts et souhaitons les renouveler en 2018.

Chaque année nous mettons en œuvre de nouvelles initiatives nous permettant de progresser dans les différents domaines définis par le Global Compact. Nous avons ainsi le plaisir de vous faire part des principales actions menées au cours de l'année écoulée, au travers de notre « Communication sur le progrès 2018 ».

Au nom de notre Comité de Direction et de l'ensemble des collaborateurs d'ACTUARIS, je suis heureux de renouveler notre engagement envers le Global Compact des Nations Unies.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses et dévouées.

Pierre ARNAL
Associé
Directeur Général

Droits de l'homme

1. **Soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence**
2. **S'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits**

Droit du travail

3. **Faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective**
4. **Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire**
5. **Assurer l'abolition effective du travail des enfants**
6. **Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession**

Environnement

7. **Soutenir une approche préventive des défis environnementaux**
8. **Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale**
9. **Encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement**

Lutte contre la corruption

10. **S'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin**

THE GLOBAL COMPACT
WE SUPPORT

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact.**

We welcome feedback on its contents.

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2018

1. Droits de l'homme

- **Soutenir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence**
- **S'assurer de ne pas se rendre complice de violations de ces droits**

• Egalité de traitement entre les salariés

ACTUARIS s'engage à lutter quotidiennement contre les discriminations et à assurer auprès de ses collaborateurs une égalité de traitement. Celle-ci s'illustre au niveau des rémunérations, des conditions de travail, de l'accès à l'information, de l'accès à des opportunités professionnelles via un suivi régulier par le service des ressources humaines. En effet, nous avons mis en place un système de gestion des carrières objectif et motivant, qui s'adapte à chacun en offrant une évolution basée sur les compétences, et permet de se projeter chez ACTUARIS sur le long terme. Ainsi, des parcours d'évolution totalement individualisés peuvent être proposés : spécialisation technique, évolution transverse, évolution à l'international, management.

• Recrutement non discriminatoire

Depuis sa création en 1997, ACTUARIS met au cœur de ses préoccupations la non-discrimination des salariés à l'embauche et interdit toutes formes de discrimination portant sur le sexe, l'âge, les origines, la religion, le handicap etc… Cet engagement vaut également pour toutes les promotions et évolutions en interne. Nous privilégions l'expérience probante et les qualités humaines, sans que l'origine, la nationalité, l'âge ou le sexe soient un obstacle.

Outre les postes proposés en contrat à durée indéterminée à des salariés confirmés ou à de jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi, nous accordons une attention particulière aux étudiants en leur proposant des stages ou des contrats d'apprentissage en alternance tout au long de leur cursus universitaire (ACTUARIS est une des rares entreprises du secteur à confier un stage à des étudiants de première année).

2. Droit du travail

- Faire respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- Assurer l'abolition effective du travail des enfants
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

• Fitballs, extenseurs et serviettes rafraîchissantes

Pour 2018, ACTUARIS a décidé, dans ses locaux lyonnais et parisiens, de mettre à la disposition de ses collaborateurs des fitballs. Ces ballons de fitness aident notamment à lutter contre le mal de dos en prônant l'adoption d'une position adaptée et confortable.

Cette année, ACTUARIS a également choisi d'innover avec ses cadeaux clients en offrant un Kit *« Santé au travail »* composé d'un fitball, d'un extenseur permettant de se muscler, et d'une serviette rafraîchissante. L'objectif étant d'encourager la pratique d'une activité sportive dans le but de prévenir différentes affections telles que le mal de dos.

• Questionnaire bien-être au travail

Dans un objectif d'amélioration continue des conditions de travail de nos collaborateurs, un questionnaire portant sur le bien-être a été administré en interne. Ce questionnaire nous a permis de mettre en avant différentes pistes pour améliorer sensiblement le bien-être dans les infrastructures d'ACTUARIS à Paris comme à Lyon.

Cette démarche a été perçue comme une oreille tendue à nos collaborateurs qui ont su saisir l'opportunité pour exprimer leurs idées et participer activement à l'évolution de leurs conditions de travail au sein d'ACTUARIS.

• Convention et séminaire groupe

Cette année, les équipes d'ACTUARIS prennent à nouveau part au séminaire groupe. Cet événement interne permet de présenter aux collaborateurs le bilan de l'année précédente ainsi que les objectifs de celle à venir. Il s'agit pour l'entreprise d'un moment d'échanges privilégié autour de projets et d'ambitions communes.

C'est aussi et surtout une opportunité de renforcer les synergies au sein du groupe autour d'activités ludiques et collectives favorisant la création de lien social. Un challenge par équipe a été organisé à cette occasion par ACTUARIS. Il s'agissait de présenter les offres commerciales de l'entreprise de façon originale ; les travaux de l'équipe gagnante seront publiés.

• La Délégation Unique du Personnel

2017 a permis le rassemblement de trois organes internes, les délégués du personnel, le CHSCT et le Comité d'Entreprise au sein d'une même entité : la délégation unique du personnel (DUP).

Cette délégation a pour but de représenter l'ensemble des salariés, de promouvoir et satisfaire les intérêts et droits du personnel à travers plusieurs dimensions : la sécurité au travail, le bien-être, les libertés, le droit à la formation, l'organisation du travail…

Les représentants élus recueillent les questions des salariés, puis les soumettent à la direction lors de réunions organisées régulièrement afin de traiter ces différents aspects, poursuivant l'objectif d'amélioration continue des conditions de travail des collaborateurs ACTUARIS.

Mais la DUP d'ACTUARIS ne se limite pas à ces obligations, elle met en place d'autres actions telles que :

- La prise en charge d'une partie des loisirs ou activités sportives des salariés : une participation financière est accordée dans la limite d'un montant défini à l'avance et identique pour tous.
- L'organisation annuelle du « repas de la DUP » : les équipes se retrouvent chaque année autour d'un dîner pour partager un moment convivial.
- L'organisation d'activités diverses visant à renforcer la cohésion sociale au sein de l'entreprise.

- **Parité hommes / femmes**

Le comité de direction est en majorité féminin, puisqu'il est composé de deux hommes et trois femmes. Elles sont également majoritairement représentées parmi les managers. Au global, le nombre de femmes est supérieur dans la société : 58% de femmes et 42% d'hommes.

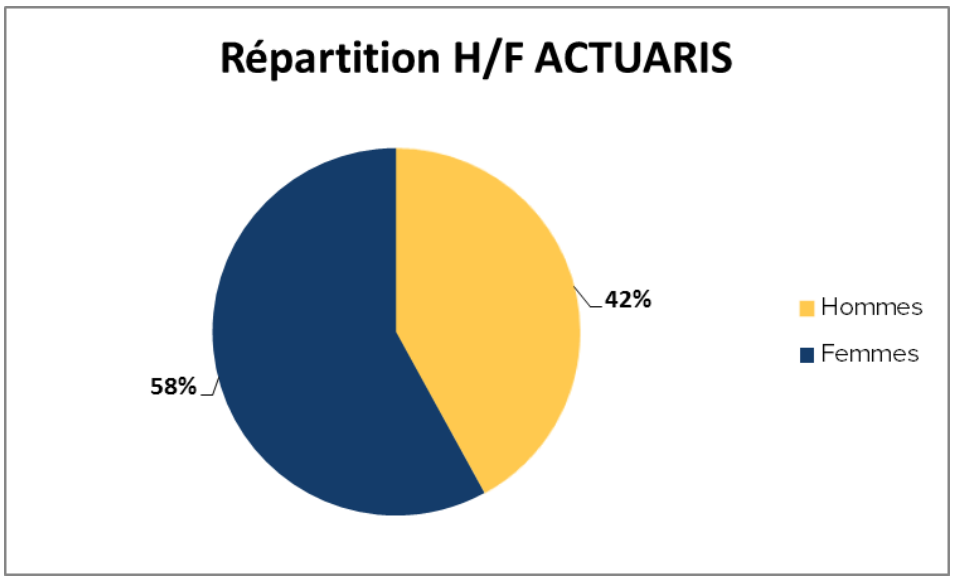

- **Soutien à différents programmes de recherche**

Il est essentiel de signaler que ***9% du temps de travail ACTUARIS est consacré à la R&D en 2017.***

Chaire Prevent'Horizon

Le contexte actuel a été favorable à la création de la chaire de recherche Prevent'Horizon. En effet, aujourd'hui on constate une très mauvaise prise en compte de la prévention dans le système de santé actuel, alors même que les dépenses de santé représentent un coût important pour le pays. L'objectif de la chaire de recherche Prevent'Horizon est d'améliorer la capacité des programmes de prévention proposés par les assureurs grâce à l'évaluation des risques et l'analyse comportementale. Il s'agira également d'étudier le modèle économique de la prévention pour les organismes d'assurance.

La chaire Prevent'Horizon est co-portée par le laboratoire SAF de l'ISFA, seul laboratoire français de recherche en actuariat (Université Claude Bernard Lyon I) ainsi que le laboratoire de santé publique HESPER.

Initiateur de cette Chaire, ACTUARIS apporte son soutien aux côtés de huit autres acteurs du monde de l'assurance. Après le premier comité de pilotage qui a eu lieu en novembre 2017, s'est tenue en janvier 2018 la conférence inaugurale de cette Chaire.

Chaire PARI

ACTUARIS apporte également son soutien au programme de recherche de la chaire PARI portée par l'ENSAE ParisTech et Sciences Po, dont l'objectif est d'identifier le champ de pertinence de nos concepts et outils d'appréhension des risques. Elle s'intéresse aux évolutions du secteur de l'assurance qui fait face à de nombreux changements d'ordre réglementaire, technologique ou encore financier. Cette année encore, ACTUARIS s'impliquera aux côtés des chercheurs, tant par sa contribution directe à certains travaux de recherche que par la mise à disposition de sa salle de conférence afin d'accueillir différentes manifestations.

Les chaires jouent un véritable rôle sociétal en permettant de rapprocher le monde académique et celui de l'entreprise, mais aussi en contribuant à faire émerger des solutions qui serviront l'intérêt général. Il est ainsi essentiel pour ACTUARIS d'être un acteur majeur de ces programmes de recherche.

- **Running for a Cause**

Notre groupe, ADDACTIS Group, a décidé de reconduire le challenge en 2018. Il s'agit d'associer le running à une action de soutien à une organisation caritative avec un principe simple : pour chaque collaborateur participant, nous effectuons un don au profit de cette organisation**,** avec l'ambition que notre mobilisation permette à nouveau de réunir une somme intéressante.

Les équipes ACTUARIS-ADDACTIS seront présentes au départ des courses suivantes :

- **Les Foulées de Villeurbanne**, dimanche 18 mars 2018
- **Le Marathon de Paris**, dimanche 8 avril 2018
- **Les 20km de Bruxelles**, dimanche 27 mai 2018.

Cette année encore, nous continuons à soutenir la Fondation ARSEP : https://www.arsep.org/

Créée en 1969, l'ARSEP est une Fondation reconnue d'utilité publique à but non lucratif dont la mission, depuis plus de 45 ans, est de contribuer à la prévention et au traitement de la Sclérose en Plaques, par la Recherche, l'enseignement et l'information auprès du public. Sa stratégie scientifique cible la compréhension de la maladie et le développement de nouvelles voies thérapeutiques avec une ouverture renforcée vers l'extérieur, tant sur le plan national qu'international. Elle finance également des programmes pilotés par de jeunes chercheurs au travers de ses nombreux partenaires Inserm, CNRS et divers Instituts de recherche tels que l'ICM.

3. Environnement

- **Soutenir une approche préventive des défis environnementaux**
- **Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale**
- **Encourager l'essor et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement**

• Venir au travail autrement

ACTUARIS rembourse en partie les kilomètres que les salariés parcourent à vélo entre leur domicile et leur lieu de travail. Cette démarche vise à encourager les collaborateurs à délaisser leur voiture au profit d'un moyen de déplacement doux et non polluant. Nous contribuons ainsi à réduire l'empreinte carbone d'ACTUARIS.

Dès l'intégration de nouveaux collaborateurs, ACTUARIS fournit également dans son livret d'accueil l'ensemble des plans nécessaires pour utiliser les transports en commun.

• Soutien à l'IFAW

Cette année, nous avons décidé de soutenir l'IFAW, Fonds International pour la Protection des Animaux, par l'intermédiaire d'un don financier visant à accompagner les actions menées. L'IFAW s'implique notamment dans la conservation de la faune, la protection des habitats par des missions de sauvetage de grande ampleur, l'éducation et la sensibilisation des populations aux problématiques environnementales, et joue un rôle important dans l'instauration de nouveaux projets de lois.

- **Tri sélectif**

ACTUARIS renforce en 2018 son action de sensibilisation des collaborateurs au tri sélectif. En effet, ADDACTIS a désormais recours, pour l'ensemble des sociétés du groupe, à une compagnie externe ELISE. L'objectif est d'impliquer davantage les collaborateurs dans le recyclage des éléments papiers, cartons, plastiques et aluminiums et d'encourager les comportements responsables.

- **Informatisation des tâches et économies de papier**

Depuis de nombreuses années, ACTUARIS informatise un nombre de tâches conséquent. Ainsi, les demandes de congés et tickets restaurant, la saisie des temps de travail, les déplacements ou encore la communication interne se font de manière informatique.

Dans une logique d'économiser toujours plus de papier, ACTUARIS projette également pour l'année 2018 de recourir à la carte électronique afin de remplacer le traditionnel *« Chéquier Tickets Restaurant ».*

Pour une entreprise de 120 salariés, les économies suivantes pourront être réalisées :
*Chéquier de 20 pages * 120 salariés * 12 = 28 800 billets non imprimés/an.*

- **Cœur de forêt**

Cette année et pour la première fois, ACTUARIS a décidé de soutenir l'association Cœur de Forêt. Un arbre a été planté pour chacun des collaborateurs en Bolivie dans la région de Las Yungas. Ce soutien permettra d'accompagner les populations locales dans la préservation de leurs ressources mais aussi dans le développement d'une activité économique durable autour du café et de l'apiculture.

- **Cartes de vœux en bois recyclé**

Cette année, nous avons choisi d'adresser à une partie de nos clients des cartes de vœux en bois recyclé. Dans le but de nous impliquer toujours plus dans cette démarche environnementale, nous avons eu recours à un prestataire https://www.reforestaction.com/ qui suite à notre commande plantera 160 arbres disséminés sur plusieurs sites de notre planète.

- **Carte de vœux électronique**

Pour nos autres clients, nous avons opté pour la carte de vœux électronique qui ne nécessite aucune matière première. Ces envois dématérialisés sont l'occasion de limiter notre consommation de papier et de nous affirmer davantage comme une entreprise ***« verte ».***

Vous pouvez retrouver cette carte électronique sur : https://www.youtube.com/watch?v=_l4poe9XzzI

Ainsi, en 2018, ACTUARIS contribuera à la reforestation en plantant plus de 250 arbres.

Lutte contre la corruption

- **S'engager à lutter contre toute forme de corruption dans sa sphère d'influence, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin**

• Code de déontologie

ACTUARIS remet à chaque collaborateur un livret d'accueil, dans lequel est présenté le code de déontologie d'ACTUARIS visant à rappeler les principes de bonnes conduites et les règles dans les relations avec nos clients.

Extrait du code de déontologie :

- *Notre société est totalement indépendante de toute structure d'assurance, tant par la composition de notre capital social que par nos modalités de rémunération.*
- *Nos missions sont rémunérées uniquement par des honoraires. Nous excluons toute autre forme de rémunération et nous interdisons les commissions de toute nature : courtage, rétrocessions…*
- *Nous nous conformons toujours aux réglementations et usages de l'actuariat conseil et nous agissons dans le respect de l'image de la profession.*

• La formalisation contractuelle

- **Vis-à-vis des clients**

En tant que société de conseil réalisant des prestations de services pour le compte de ses clients, ACTUARIS a intégré dans ses contrats une clause de non-sollicitation de ses collaborateurs.

- **Vis-à-vis des collaborateurs**

Lors de leur embauche, nos salariés doivent signer une clause de respect de la confidentialité des informations et des données qui pourraient être portées à leur connaissance dans le cadre de leurs missions.
Par ailleurs les contrats de travail stipulent que le Collaborateur ne devra accepter en cours de mission aucun cadeau, gratification ou rémunération en espèces ou en nature de la part d'un client ou d'un fournisseur, sans en prévenir la Société.